



Date de réception du dossier :

**Dossier à renvoyer complet en Mairie avant le 06 juillet 2026.**

## DISPOSITION ARGENT DE POCHE

### DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : .....

Prénom : .....

Sexe (cochez)  F  M

Date de naissance : ...../...../..... Age : .....

Adresse : .....

Adresse mail (obligatoire) : .....

Domicile : ..... N° portable : .....

N° sécurité sociale : .....

#### Parents et/ou Responsable légal(e)

Nom et prénom du père : .....

Adresse : .....

Domicile : ..... N° portable : .....

Travail : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Adresse : .....

Domicile : ..... N° portable : .....

Travail : .....

#### Situation (cochez)

Lycéen(ne) Etablissement fréquenté : ..... Classe : .....

Autres (précisez) : .....

#### Cadre réservé à l'administration

Service d'affectation :

Nom du tuteur :

Semaine : Du ..... au .....

Je soussigné(e) ..... Tuteur(trice) de .....  
certifie qu'il(elle) a réalisé ..... missions au sein du service.....

Je soussigné(e)..... atteste avoir perçu la somme de ..... euros en  
espèces, en contrepartie des missions réalisées au sein des services de la Mairie

Date : .....

Signature :

**A faire remplir obligatoirement par les parents ou le tuteur légal.**

En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra être pris en compte.

## AUTORISATION PARENTALE

**Madame, Monsieur,** .....

En qualité de tuteur légal, déclare, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils .....  
s'engage :

- La collectivité ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalence de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La collectivité s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « Responsabilité Civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des activités. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

**Madame, Monsieur,** .....autorise ma fille – mon fils :

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Domicilié(e) :** .....

A participer à l'opération Argent de poche et à percevoir son indemnité en fin de mission par virement bancaire sur le compte du mineur ou du parent.

Je certifie que ma fille – mon fils est bien domicilié(e) à l'adresse ci-dessus.

Dans le cadre des missions « Argent de Poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les activités effectuées sur la commune et non à des fins commerciales.

J'autorise les prises de vue de ma fille – mon fils

Je refuse les prises de vue de ma fille – mon fils

Fait à : ....., le / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



## CONTRAT DE PARTICIPATION POUR LES MINEURS

**Nom – Prénom (du participant) :** .....

Ce contrat est un engagement tripartite : de votre part mais également de la part de l'encadrant du dispositif à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées.

**Lisez-le attentivement avant de le signer.**

### Concernant la périodicité de l'activité

↳ L'activité « Argent de poche » se déroule pendant les vacances scolaires dans la limite d'un travail en demi-journée avec une pause obligatoire ;

↳ Chaque année, je peux participer au maximum à ~~30~~ **33** demi-journées d'activités.

### Concernant la ponctualité

↳ J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de l'activité ne sera pas acceptée à y participer ;

↳ Je m'engage à participer aux missions sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu de l'activité avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

### Concernant la réalisation des activités

↳ Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et des chaussures adaptées à la nature des activités auxquelles je participerai ;

↳ Etant indemnisé(e) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée de la mission, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les activités. En conséquence, les téléphones portables devront être, à minima, placés sur **silencieux**.

### Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les missions

↳ Je m'engage à réaliser correctement les tâches qui me sont confiées ;

↳ Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants ;

↳ Je reste courtois et poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les usagers de la collectivité mais également envers les autres participants à l'activité ;

↳ Durant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens ;

↳ Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel et je le remets à l'encadrant à l'issue de l'activité ;

↳ Je m'engage à respecter un devoir de réserve et à appliquer le principe de neutralité.

#### **Sanctions appliquées en cas de non-respect d'un des points énoncés précédemment**

↳ Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche » ;

↳ Non-indemnisation de la mission pour laquelle les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

#### **Indemnisation de la mission**

↳ Toute réalisation satisfaisante d'une mission entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15 € par mission.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à Guelles, en deux exemplaires, le .....  
(Noms et signatures, précédés de la mention « Lu et approuvé »)

Le participant

Le représentant légal

La collectivité

Le responsable du service



## VOS DISPONIBILITÉS POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

Cocher les semaines où vous êtes disponibles.

- Du 06 au 10 juillet 2026
- Du 13 au 17 juillet 2026
- Du 20 au 24 juillet 2026
- Du 21 au 27 juillet 2025
- Du 27 au 31 juillet 2026
- Du 03 au 07 août 2026
- Du 10 au 14 août 2026
- Du 17 au 21 août 2026
- Du 24 au 28 août 2026

## LISTE DES PIÈCES A JOINDRE

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social (carte vitale)
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Contrat de participation
- Autorisation parentale

## ET UNE TOUTE DERNIERE QUESTION...

Comment avez-vous eu connaissance de l'opération argent de poche organisé par la municipalité de Gueltas ?

- Sur Facebook
- Avec le bulletin municipal
- Grâce aux bouches à oreille
- Autres, merci de préciser :

*Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, la commune de Gueltas, dont le Maire est responsable du traitement, collecte vos données qui seront traitées par ses agents. Ces données sont nécessaires pour la participation au Dispositif Argent de Poche. En complétant et retournant ce formulaire, vous donnez votre consentement au traitement de vos données. Ces données seront conservées selon les préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes dans leurs domaines d'activités spécifiques (DGP/SIAF/2014/006). Vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, accès, rectification, effacement et de limitation en vous adressant à la Commune de Gueltas. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Centre de Gestion du Morbihan, 6b Rue Olivier de Clisson, 56000 Vannes. En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.*